

Mars 1993

la lettre de



ASSOCIATION DE GESTION
DE LA SALLE SAINT-BRUNO

(Association Loi 1901)

9, Rue Saint-Bruno - 75018 PARIS
Tél. 42 62 11 13 - Fax 42 52 22 01

PREMIÈRE RÉUNION

DE LA COMMISSION ARCHITECTURE

Le 10 mars, à la Salle St Bruno, sous la présidence de M. Lafouge, Délégué Général au Logement de la Ville, en présence de représentants de l'Office HLM (OPAC de Paris), de la Voirie, de la Direction de la Construction et du Logement de la Ville, de la SAEMES (qui gère le parking et les alcoves commerciales sous le Gymnase), des architectes de l'Opération et des représentants associatifs (presque tous habitants du quartier), a eu lieu la première réunion de la Commission "ad-hoc" Architecture créée dans le cadre du D.S.Q. Il s'agissait, notamment, d'apporter des réponses aux remarques que nous avons soulevées suite à la présentation par l'OPAC des projets (cf. Lettre de PGO n°1 p. 2).

- Il a été décidé que les réunions de cette commission se feraient tous les deux mois, après présentation dans le mois qui précède des projets par l'OPAC. Cette présentation se fera à la Salle St Bruno, vers 18 h 30, pour permettre à tous les habitants qui le souhaitent d'y participer. De plus, les différents projets présentés seraient visibles pendant une dizaine de jours. Nous préviendrons de ces rencontres tous les adhérents qui ont demandé à participer au groupe de travail "architecture".

- En ce qui concerne les locaux collectifs résidentiels (LCR) que l'OPAC souhaitait installer dans la cour du bloc d'immeubles reconstruits du 32 Goutte d'Or au 25 Polonceau (en passant par le côté impair de la rue des Gardes), et qui étaient donc inaccessibles aux personnes du quartier n'habitant pas cet ensemble d'immeubles, M. Lafouge a demandé à l'OPAC de les installer dans une boutique rue des Gardes et de créer à l'emplacement initialement prévu des ateliers d'artistes.

- Nous nous sommes étonnés que l'OPAC n'avait prévu aucun logement de plus de 5 pièces dans ses constructions neuves. M. Lafouge a demandé à l'OPAC de revoir dans ce sens le projet côté pair de la rue des Gardes.

- La rue des Islettes aura un sens unique inversé durant les travaux de démolition-reconstruction de son côté impair (ceci pour que les camions puissent y pénétrer plus facilement). Quant à son sens définitif, il sera précisé en fonction du futur plan de circulation général qui sera étudié pour le quartier. Un consensus semble s'être installé pour que cette rue reste essentiellement à l'usage des riverains.

Les différentes questions soulevées qui n'ont pas pu être abordées le seront lors de la prochaine réunion. A noter qu'un débat s'est engagé aussi sur la question de l'installation des nouveaux commerces et sur les problèmes de relogement. Nous y reviendrons plus longuement dans le numéro d'avril de "Paris-Goutte d'Or" (le trimestriel).

PARIS GOUTTE d'OR n°2

RAPPEL : pour recevoir régulièrement cette LETTRE, ainsi que le TRIMESTRIEL "PARIS-GOUTTE D'OR", il faut vous abonner ou adhérer.

C'est en effet le dernier numéro que vous recevez gracieusement si vous ne vous êtes pas encore abonné ou si vous n'êtes pas adhérent de l'association (cf. le bon ci-joint)..

De plus, nous comptons toujours sur vous pour :

- nous faire connaître autour de vous,
- nous envoyer vos réactions, vos "coups de gueule" ou des informations,... que nous publierons dans un prochain numéro.

Pour nous contacter, écrivez-nous (PGO - 27 rue de Chartres), ou passez à la permanence (Salle St Bruno - le jeudi de 17h30 à 19h), ou laissez un message sur le répondeur (42 57 39 96), et nous vous rappellerons.

La rédaction.

NOUVEAU JOURNAL DE L'OPAC

Sous le nom bizarre de "Goutte d'Or Nouveau Quartier", l'OPAC a voulu rénover sa communication auprès des habitants du secteur de rénovation (vous trouverez ce journal luxueux - mais gratuit - dans différents commerces et aux antennes de l'OPAC - 33 rue de la Charbonnière et 56 Bd de la Chapelle). Nous vous conseillons vivement de vous le procurer et de le lire, non pour avoir des informations exactes et nouvelles (le plan publié n'est pas à jour, mais contient de plus de nombreuses erreurs) mais pour découvrir la vision qu'ont ces brillants communicateurs du quartier dans l'avenir. Ce sera un endroit dans lequel les "Pompes Funèbres Générales" feront office de commerce de proximité (cf. p. 3), où des commerçants pollueurs seront montrés en exemple (cf. p. 5 en haut et à droite), où l'OPAC distribuera à qui le veut tee-shirts et pin's et entraînera les équipes de foot (cf. p. 7)... Bref, un monde bizarre venu d'ailleurs !

A part cela, quelques affirmations scandaleuses sur lesquelles nous reviendrons dans le prochain journal avec plus de détails (concernant les habitants des hôtels meublés et le saturnisme).

(cf. suite des Infos p. 4)

PROCHAINE RÉUNION de l'Association "PARIS-GOUTTE D'OR" : JEUDI 1er AVRIL - à 20 h 30 - Salle Saint-Bruno (9 rue Saint-Bruno)

DÉBAT LÉGISLATIVES MARS 1993 avec 4 des CANDIDATS de notre circonscription

Près de 250 personnes ont assisté au débat public organisé par "Paris-Goutte d'Or" (avec l'aide d'autres associations du quartier) à l'occasion des élections législatives. C'était le 11 mars à l'école élémentaire Richomme. Cinq thèmes avaient été retenus : logement et politique urbaine, éducation et formation, toxicomanie, police et sécurité, démocratie locale. Les quatre candidats invités ont été informés à l'avance des thèmes, mais non des questions précises. A tour de rôle, ils sont intervenus 4 minutes sur chaque thème, des questions complémentaires étant posées ensuite par le public.

Nous reproduisons ici, in extenso, les réponses des 4 candidats à la première question sur le logement et la politique urbaine (étant bien entendu que ces positions diverses n'engagent pas l'association "Paris-Goutte d'Or"). Nous publierons dans notre prochain numéro des extraits des réponses du candidat élu aux autres questions.

Logement et politique urbaine

Constat :

A Paris et en région parisienne, le problème du logement est crucial pour de nombreuses personnes : nombreux mal-logés ou sans domicile fixe, parc social insuffisant et souvent inaccessible aux personnes les plus démunies, accès difficile pour la majorité des catégories sociales aux logements à loyer libre, ...alors qu'au même moment de nombreux logements restent vacants.

Question :

Quelles mesures seriez vous prêt à soutenir :

- pour encourager la construction et la location à Paris et dans la région parisienne ?
- pour permettre à toute les catégories sociales (notamment les plus démunies) d'avoir accès à un logement digne ?
- pour permettre aux quartiers les plus sensibles de rattraper leur déficit (du point de vue social et urbanistique) ?

Jean-Pierre PIERRE-BLOCH

(Union Pour la France - U.D.F. - P.S.D.)

Au point de vue logement, on est dans un quartier de Paris où les efforts les plus importants ont été faits. En 1983, Jacques Chirac a considéré qu'il fallait faire des efforts exceptionnels dans les quartiers de l'est, c'est à dire le 18^e, le 19^e et le 20^e. La réhabilitation de la Goutte d'Or est un exemple d'un quartier qui est complètement refait à neuf.

Le manque de logements sociaux est une réalité. Le fait qu'on n'a jamais aussi peu construit depuis 1954 à Paris est une réalité. Cela vient de la carence de l'Etat : en effet, tous les terrains disponibles à Paris sont propriété de la SNCF ou de l'Etat. Donc la carence de l'Etat dans le domaine des logements sociaux est une réalité. Qu'y a-t-il à faire ? Le nouveau gouvernement qui se formera après Mars, pourra obliger la SNCF, dans certains cas, en région parisienne et surtout dans certains arrondissements de Paris à vendre des terrains disponibles pour pouvoir faire des logements sociaux. Ce qui a été fait, que ce soit à la Goutte d'Or ou à la ZAC Evangile est un exemple de ce qui a été fait par la Ville de Paris en 10 ans.

On voit très bien que l'Aide Personnalisée au Logement (APL) faite par la Ville est un exemple. On ne peut pas faire mieux que ce que fait la Ville de Paris.

- Est-ce qu'il y a quelque chose de plus que vous soutiendrez quand vous serez député ?

Il faut revoir complètement l'APL et faire en sorte qu'il n'y ait pas 500 000 mal-logés à Paris. Ce n'est pas une responsabilité de l'opposition dans ce pays, c'est une responsabilité de la gauche au pouvoir depuis 10 ans, qui n'a strictement rien fait dans ce domaine. Parce que la réalité c'est qu'on a vu en 10 ans les Sans Domicile Fixe et la pauvreté se développer à Paris et en région parisienne; nous n'en sommes pas responsables et il faudra faire des efforts énormes et reprendre un certain nombre de dossiers qui ont été laissés de côté par la gauche. La carence de la gauche sur le logement est une des faillites du gouvernement socialiste.

Concrètement, il faut qu'on fasse l'état des lieux quand on arrivera, voir ce qu'il faut faire et relancer le logement : c'est une des priorités du programme de l'U.P.F.. Si l'on veut redémarrer la vie économique dans ce pays, cela passera par la construction de logements. Alors, l'économie pourra

redémarrer. Aujourd'hui, le B.T.P. (NDLR : "Bâtiments et Travaux Publics") est au niveau de 1954. Il faudra faire l'état des lieux : je n'ai aucun programme magique à proposer.

Mireille MARCHIONI

(Parti Communiste Français)

Le logement c'est un problème important. C'est, juste après la question de l'emploi, le problème le plus dramatique à Paris, et en particulier dans ce quartier. Nous regrettons la tendance actuelle qui consiste à repousser de Paris la population la plus modeste et d'atteindre à la diversité de Paris, ce qui faisait son caractère vivant, mélange de populations et d'activités.

En ce qui concerne le Développement Social des Quartiers (D.S.Q.), je pense qu'en soi, c'est une bonne chose, que la réhabilitation, les constructions sont une bonne chose, que nous approuvons et soutenons. Cependant on ne peut pas résumer ce qui a été fait au DSQ de la Goutte d'Or qui ne représente qu'une infime partie du quartier. C'est très insuffisant face aux besoins du quartier qui sont énormes.

Nous sommes pour l'abrogation de la loi Méhaignerie. Parce que ce qui fait les difficultés des gens pour se loger actuellement, c'est l'impossibilité d'accéder au loyer privé. Avec la loi Méhaignerie, on a libéré complètement les loyers, on a mis en place des sur-loyers dans les HLM, on a fait entrer les charges dans les loyers, on expulse à tour de bras pour les congés-vente alors qu'avant ce n'était pas possible. Ce congé vente n'étant pas fait pour une petite opération immobilière; c'est à grande échelle que des marchands de bien revendent pour spéculer.

Le 31 Mars, il va y avoir des centaines de milliers d'expulsions à Paris. Nous voulons lutter pour qu'il n'y ait pas d'expulsion en 93 chez les locataires de bonne foi. L'expulsion, c'est la porte ouverte à la désocialisation totale. Il y a des S.D.F. Va-t-on mettre à nouveau des S.D.F. à la rue ? Pas d'expulsion sans relogement.

En ce qui concerne le logement social, effectivement il y a un problème d'accès pour les plus démunis puisqu'il y a des plafonds qui ne sont pas respectés pour l'attribution des logements sociaux. Il n'y a pas assez de logements sociaux.

C'est un phénomène complexe : difficulté à se loger dans le privé, pas assez de logements sociaux, et perte d'un certain nombre de logements à caractère social. Dans ce quartier il y avait un tas d'hôtels, ce n'est pas la panacée, il y avait des "loi 48" qui permettaient aux gens de se loger à bas prix. Il y a diminution de ces logements et en échange il n'y a pas de logements sociaux pour reloger des gens modestes qui sont majoritaires dans ce pays.

Nous proposons d'arrêter tout logement privé dans les ZAC et faire passer la proportion de 30 % à 100 % de PLA dans les programmes de la Ville.

En ce qui concerne les logements intermédiaires (P.L.I.) qui ont des loyers de 4 000 ou 5 000 francs (comme à la ZAC Evangile), nous pensons que, pour l'instant, il faut en arrêter la construction et ne faire que du PLA (NDLR : nouveau nom des HLM) tout en augmentant le plafond PLA pour permettre l'accès des gens qui ont des ressources un peu supérieures.

Il faut doubler le nombre des constructions de logements sociaux par an. Tous les terrains vides (de l'Etat et des entreprises publiques) doivent être utilisés pour le logement social et non pour la spéculation. Il faut exercer le droit de préemption sur tous ces terrains. A Paris il y a des terrains qui se libèrent, dans la rue Championnet, dans certains endroits du 18^e. Il y a des choses qui se construisent mais ce sont des résidences. Si on veut vraiment résoudre le problème du logement, mettons le préemption sur ces terrains.

Daniel VAILLANT

(Parti Socialiste - Député sortant)

Le droit au logement, c'est un droit pour tous ceux qui résident dans notre pays, et ont le droit d'y vivre, qui sont des citoyens quelles que soient leurs origines, sociale ou culturelle.

Il faut rétablir la vérité : avant 81-82, avant les lois de décentralisation, c'est l'Etat qui finançait les logements, notamment les logements sociaux. En 77 (M. Chirac était maire de Paris), il n'a pas obtenu de la SNCF qu'elle libère les terrains; nous sommes intervenus, L. Jospin et moi-même auprès de M. Cazeaux, président de la SNCF, pour qu'il libère ces terrains - ce dont M. Chirac nous a remerciés - pour faire la ZAC Evangile que la Ville a entrepris. Il faut que vous sachiez que depuis les lois de décentralisation de 82, ce sont les collectivités locales, et notamment la Ville, qui décident de la politique du logement. C'est vrai qu'il manque des logements sociaux à Paris. Malgré la loi PLM (NDLR : loi organisant la gestion municipale à Paris, Lyon et Marseille), il reste beaucoup à faire. C'est un problème politique. Si l'on veut garder à Paris sa dimension populaire, sa diversité sociale, il faut respecter le côté mixte des logements. C'est pourquoi je ne suis pas pour uniformiser et créer des ghettos sociaux dans la ville. Je suis pour la mixité sociale, sociologique, quelles que soient les origines des gens.

Je me suis battu à l'Assemblée Nationale contre les technocrates du Gouvernement et de l'Etat. Mais combien de technocrates aussi à la Mairie de Paris, à la Direction de la Construction et du Logement (DCL) ! On a corrigé la loi Méhaignerie, pas suffisamment à mon goût, parce que du fait du lobby de la FNAIM (NDLR : Fédération Nationale des Agents Immobiliers et Mandataires), le fait que le bâtiment soit en déficit nous a empêchés de bloquer les loyers de la loi Méhaignerie quand ils sont vacants ou libres. Nous avons encadré les renouvellements de baux ou les augmentations annuelles sur l'indice de la construction. Il faut revoir l'aménagement et les projets architecturaux

afin qu'ils soient à l'échelle humaine et améliorent la qualité de la vie, ce qui n'est pas toujours le cas. Il faut une plus grande transparence de l'office HLM : c'est un scandale que 90 000 logements soient gérés dans les bureaux de la rue Cardinal Lemoine. Je souhaite 20 directions de l'Office HLM sous l'autorité du Maire d'arrondissement et sous le contrôle du Conseil Municipal et des élus, et je souhaite des attributions transparentes et sélectives.

Autre problème : je crois que les dispositions actuelles sont inadaptées à l'Île de France et à Paris. Des gens aux ressources moyennes ne peuvent rentrer dans les PLA parce que leurs ressources dépassent le plafond. C'est pour cela que nous avons augmenté le plafond PLA de 15 % récemment, mais ce n'est pas encore suffisant. Pour les plus démunis, nous avons fait la loi Besson et le programme POPS. Mais pour que cela marche, il faut un accord entre la collectivité locale et l'Etat. Je regrette que la Ville de Paris n'aille pas plus loin car cela est possible !

Philippe GERMA

(Entente des Écologistes - Génération-Écologie)

Les problèmes ne sont pas traités car il y a d'un côté la Ville, et de l'autre les élus nationaux. Cela n'a pas l'air de bien fonctionner.

Quelques chiffres simples : de 83 à 90, la croissance du BTP est de 32 %. On a fait des autoroutes dégueulasses dans le paysage alors que le bâtiment a augmenté de 8 % seulement. Cette année, on a vu moins de 320 000 logements neufs produits (- 8,6% par rapport à 92). La construction de logements est l'équivalent de celle qui se faisait en 1954. L'immobilier de bureau en région parisienne a augmenté de 400 % et dans les banques (dont la plupart sont nationalisées, c'est à dire dirigées par des amis du pouvoir - droite ou gauche), les 100 milliards d'endettement sur l'immobilier (dont la plupart pour l'immobilier de bureau) conduisent à l'augmentation des taux d'intérêt. Quand quelqu'un veut se payer un petit appartement, ce n'est pas possible à cause des taux d'intérêt qui sont trop élevés. Nous arrivons à une crise de l'immobilier forte due à des systèmes de dérégulation que l'on a connus entre 86 et 88. Le logement, personne ne s'en occupe parce que l'immobilier de bureau rapporte plus.

La première mesure que nous avons imposée, nous élus au Conseil Régional d'Île de France, pour le vote du budget 93, a été d'augmenter de 63 % l'aide au logement pour les plus démunis. C'est une priorité pour les écologistes. Les espaces verts sont très importants, mais le logement est une priorité. Nous avons obtenu l'augmentation de l'aide aux plus démunis contre l'avis de tout le monde : ils voulaient faire des autoroutes ! Nous avons dit que nous ne voterions le budget que si on remplaçait les 4 lycées Pailleron qui restent encore.

Les 2 seules mesures de Génération Ecologie en ce qui concerne le logement visent à donner des avantages fiscaux sur le revenu locatif. Il y a énormément de logements non loués uniquement à cause de la fiscalité. Quelqu'un qui loue paie plus cher que s'il achète les obligations d'une société. Ce n'est pas normal que les logements vides ne soient pas loués à cause de la fiscalité. Le parc de logements anciens à rénover est important. Poussons le secteur de la rénovation de bâtiment. Essayons de relancer la réhabilitation du logement ancien et là, des mesures de défiscalisation sont possibles pour faire en sorte que, tant pour les propriétaires que pour les locataires, il soit possible de baisser la fiscalité.

INFOS.. INFOS... INFOS... INFOS... INFOS..

■ RÉINSTALLATION DE LA MOSQUÉE DE LA RUE POLONCEAU

L'immeuble du 53 rue Polonceau (dans lequel est installée la mosquée) fait partie des immeubles voués à la démolition. Dès le début de l'Opération (en 1984), la Ville s'était engagée à réinstaller la mosquée ailleurs dans le quartier. D'ailleurs, une localisation avait été prévue rue des Isles. Mais la nécessité d'intégrer dans cette zone la création d'un Bureau de Poste a prévalu et depuis, rien n'avait bougé concernant la mosquée. Le projet se relance : Alain Juppé a organisé une première rencontre avec les responsables de l'Opération à la Ville et les représentants de l'association gestionnaire de la mosquée, aidés par la Fédération Islamique des Musulmans originaires d'Afrique, des Comores et des Antilles, une des principales organisations membres du C.O.R.I.F. (organisme créé récemment par le Ministère de l'Intérieur... et des Cultes pour qu'existe en France un organe représentatif de la communauté musulmane, comme cela existe pour les autres religions).

Ce premier contact s'est déroulé de façon positive : A. Juppé a réaffirmé l'engagement de réinstaller la mosquée dans le quartier et a chargé la Direction de la Construction et du Logement de prévoir rapidement un emplacement pour cette réinstallation. Il a été demandé que la mosquée soit bien intégrée dans le quartier, avec des espaces suffisants et une architecture affinée permettant à la fois aux musulmans de pratiquer leur culte et aux riverains de ne pas subir de nuisances. Enfin, les représentants de la mosquée ont insisté sur le fait qu'ils étaient pour un islam purement religieux, sans interférence avec le politique et sans allégeance à des pays étrangers, soulignant le fait que l'existence d'une mosquée comme la leur dans le quartier pouvait jouer un grand rôle dans la prévention de la délinquance (notamment pour la jeunesse). D'autres questions importantes devront être traitées par la suite (localisation, projet architectural, type de convention entre l'association gestionnaire de la mosquée et la Ville, etc...), mais l'affaire semble bien lancée. Prochaine rencontre prévue au mois de mai.

■ LOCAUX SCOLAIRES

La DASCO (Direction des Affaires Scolaires de la Ville, responsable des locaux des écoles maternelles et élémentaires, ainsi qu'à Paris, des collèges) va enfin réunir courant avril la Commission "ad-hoc" du D.S.Q. chargée de faire des propositions pour solutionner les problèmes posés par l'exiguïté des bâtiments. En effet, à chaque rentrée scolaire, c'est la quadrature du cercle : on est obligé de jouer sur les secteurs scolaires pour pouvoir accueillir tous les enfants qui se présentent. Résultats : des classes surchargées (moyenne par classe supérieure à celle des secteurs "plus chics" de Paris), impossibilité de mettre en

ACTIVITÉS PROGRAMMÉES :

- À LA SALLE St BRUNO - 9 rue Saint-Bruno

L'association Goutte d'Art expose ses œuvres plastiques à la Salle Saint-Bruno. Vous pourrez découvrir les travaux des enfants de Goutte d'Art et de la fondatrice Geneviève Bachellier : Vendredi 9 Avril de 17h à 20h, Samedi 10 de 14h à 20h, et Dimanche 11 de 14h à 20h.

- À PROCÉART - 35 rue Léon (18ème) :

• Samedi 20 Mars : VIA, Festival de performances organisé avec les Entreprises Phonographiques de l'Est et le Passage du Nord Ouest. Entrée 80 F.

• Dimanche 21 Mars à 18 h : Expo, Vidéo concert Zaïrois organisé par les Industries Torpedo. Entrée 30 F.

• Dimanche 28 Mars à 18 h : Machin-Choses de Pierre Esquilat et Armand Lestard. Installations, sculptures, peintures, dessins. Exposition du 28 Mars au 2 Avril.

• Du 6 Avril au 9 Mai à 21h : Un fils de notre temps de Odön von Horvath, mis en scène et joué par Philippe Blanchet. Entrée libre du 6 au 9 Avril pour les adhérents. Entrée 90 F et Tarif réduit 60 F.

place une pédagogie adaptée à la Zone d'Education Prioritaire (Z.E.P.) Goutte d'Or et listes d'attente importantes pour entrer en maternelle. C'est de tout cela dont la Commission devra se saisir. Elle sera composée de représentants de la DASCO, du Rectorat, de la Z.E.P., des chefs d'établissement, des associations de parents d'élèves et des associations locales (dont Paris-Goutte d'Or qui fut à l'origine de cette création).

■ STATION RATP "Barbès"

A peine avons-nous envoyé la Lettre de PGO n°1 dans laquelle nous annonçons les résultats du groupe de travail lancé par la Préfecture sur le réaménagement de cette station que la RATP fermait l'accès "Guy Patin" sans qu'aucune information ne soit donnée aux voyageurs (ce qui était contraire aux conclusions du groupe de travail, puisque nous avons insisté pour que la fermeture n'ait lieu qu'avec un effort important de la RATP pour informer le public du projet). Nous sommes intervenus pour signaler ce fait à la Préfecture. Des panneaux d'information devraient être placés rapidement, nous a-t-on promis.

■ GOUTTE D'OR EN FÊTE 1993 - Rappel

François Masselot attend toujours d'autres propositions de groupes (concerts en plein-air ou à l'église) pour cette manifestation qui aura lieu du 3 au 11 juillet (le contacter à la Salle St Bruno - 42 62 11 13).

PERMANENCE DE "PARIS-GOUTTE D'OR"

LA PERMANENCE INFO-CONSEILS DE "PARIS-GOUTTE D'OR"

(problèmes de logement pour les immeubles touchés par la Rénovation, problèmes liés à la Rénovation et à l'aménagement du quartier, aux conflits locataires-propriétaires et aux copropriétés)

a lieu TOUS LES JEUDIS de 17 h 30 à 19 h

à la Salle Saint-Bruno (Tél. à ces heures : 42 62 11 13)